

## INTRODUCTION

De la Maison des mines aménagée, à Paris en 1794, au 293 de la rue de l'Université, il n'existe ni plan ni gravure, quant au bâtiment lui-même, il a été détruit lors du percement du boulevard Saint-Germain<sup>1</sup>. Cependant, s'il fallait trouver une image pour évoquer ce lieu, ce serait probablement une porte qu'il faudrait retenir, ou plutôt deux, percées entre l'hôtel Mouchy et l'hôtel Périgord. Ces maisons contiguës, attribuées à l'Agence des mines dès la fin de l'an II, étaient censées abriter l'une la Maison d'instruction, l'autre les bureaux de l'administration. Le seul voisinage ne suffisait vraisemblablement pas ; aussi, avant même que les employés, les ingénieurs et les savants ne s'installent dans ces bâtiments, deux portes de communication ont été percées<sup>2</sup>, indice des échanges jugés nécessaires entre les deux espaces. Ce lieu offre un bon observatoire pour saisir la circulation des hommes et des idées de la sphère des savoirs savants à celle des savoirs de gouvernement, pour décrire l'ensemble des tâches qui y étaient accomplies et restituer la « culture » professionnelle du corps de Mines à l'œuvre en France pendant la Révolution et l'Empire.

Tantôt baptisée « Maison d'instruction pour l'exploitation des mines de la République », tantôt « Maison d'instruction de l'Agence des mines », puis « Maison d'instruction dépendante du Conseil des mines », la Maison des mines imaginée en l'an II rompt avec les usages qui avaient cours jusqu'alors en France dans ce domaine de l'administration. Si l'hôtel de la Monnaie constituait depuis 1778, et plus nettement encore depuis 1783, un ancrage identitaire fort pour le corps des Mines (puisque les ingénieurs des Mines étaient formés là), il n'avait jamais été associé à l'inspection des mines. En l'an II, la décision d'affecter deux bâtiments voisins à l'Agence des mines crée une situation tout à fait nouvelle. Non seulement cette instance

---

1. Les recherches effectuées aux Archives nationales et aux Archives de Paris, à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, au cabinet des arts graphiques du Musée Carnavalet, enfin auprès de la Commission du Vieux Paris ne m'ont permis de retrouver aucun plan, ni aucune gravure.

2. Cet aménagement est mentionné dans le rapport de l'architecte des domaines qui, le 6 prairial an V (25 mai 1797), établit le montant du loyer qui lui paraît légitime pour la maison Périgord ; il note : « J'estime que cet hôtel dont on a enlevé toutes les glaces et où il y a des réparations à faire et le bouchement de deux portes dans le mur mitoyen pour ôter la communication avec la maison voisine vaut de location annuelle la somme de sept mille six cents livres », AdP, DQ 10 1387, dossier 2686.

se voit chargée à la fois de l'administration et de l'instruction en matière de mines, mais surtout la « Maison d'instruction » qui dépend d'elle rassemble, dans un même bâtiment, des collections minéralogiques, un laboratoire des essais – ce qui était déjà le cas à l'hôtel de la Monnaie<sup>3</sup> –, une bibliothèque, les locaux du *Journal des mines* et les salles où sont dispensés les cours<sup>4</sup>. En détournant la belle formule d'Emma Spary, on peut qualifier la Maison des mines de « Maison d'Utopie »<sup>5</sup>, il s'agit en effet d'un lieu de savoir conçu dans l'idéalisme de l'an II, dans un élan de mobilisation patriotique. Au 293 de la rue de l'Université règne une variété de pratiques : la connaissance des terrains et de leur nature, les techniques d'exploitation, la collecte et la classification des échantillons minéralogiques, la cartographie des observations de terrain, la description des arrondissements minéralogiques, le travail expérimental conduit dans le laboratoire, l'organisation de cours publics, la formation des élèves des Mines, la traduction d'ouvrages, la production d'un périodique. Cette Maison d'instruction qui entretient des liens étroits avec les bureaux voisins chargés de l'administration des mines doit constituer le cœur de la « science des mines », c'est-à-dire le lieu où sont mobilisés tous les savoirs au service de la valorisation des ressources minérales.

La « science des mines » est une expression couramment employée dans la langue française dès le début de l'époque moderne, le plus souvent pour évoquer les études consacrées aux mines publiées dans l'espace germanique. Ainsi, la « science des mines » est-elle, avec l'« art d'exploiter les mines », l'équivalent français le plus fréquent pour « *Bergbaukunde* » ; quant à Georg Agricola, il est souvent présenté comme le père de la « science

3. « Le laboratoire des essais aménagé dans l'hôtel de la Monnaie lors de son édification en 1776, fut en fait le premier vrai laboratoire construit spécialement par l'État. En 1779, l'inspecteur général des essais Tillet, de l'Académie, le présenta implicitement comme un modèle en en donnant un descriptif accompagné de planches à la suite d'un mémoire qu'il avait lu devant l'Académie en décembre 1777. Outre le titre des monnaies métalliques, l'établissement assurait surtout l'expertise des métaux précieux et l'étude des moyens d'en perfectionner l'essai. » BRET Patrice, *L'État, l'armée, la science. L'invention de la recherche publique en France (1763-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2002, p. 142. BELHOSTE BRUNO, *Paris savant. Parcours et rencontres au temps des Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 46-48.
4. Dans un état des dépenses de ventôse an IV (février-mars 1796), celles relatives à la Maison d'instruction sont désignées ainsi : « Maison d'instruction pour l'exploitation des mines : conservation et description de toutes les substances minérales, classification par département, cours publics, École de perfectionnement, produits chimiques, essais, bibliothèques, *Journal des mines*, machines. » AN, F 14 1301 B, « État détaillé des dépenses ordinaires et extraordinaires relatives au Conseil des mines, 3<sup>e</sup> division du Ministère de l'Intérieur dans l'État actuel de cet établissement, calculé en valeur de 1790 pour une année d'après les bases de l'arrêté du Directoire exécutif du 7 frimaire an IV », 5 ventôse an IV (24 février 1796).
5. SPARY Emma C., *Le Jardin d'Utopie. L'Histoire naturelle en France de l'Ancien Régime à la Révolution*, trad. de Claude Dabbak, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, coll. « Archives », 2005 (éd. originale, 2000).

des mines »<sup>6</sup>. L'usage de cette expression se répand un peu plus encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, à un moment où l'on parle aussi de la « science des finances », de la « science du commerce » ou de la « science de la guerre ». Plusieurs occurrences de « la science des mines » apparaissent dans l'*Encyclopédie*, notamment dans la notice consacrée au Hartz, ou bien dans celles, rédigées par d'Holbach, relatives aux mines ou à la minéralogie. À partir de la Révolution française, l'usage de cette expression semble se généraliser. On peut du moins relever qu'une spécificité plus grande lui est attribuée, une manière de distinguer plus nettement la « science des mines » de l'art d'exploiter les mines. Ainsi, dans le *Dictionnaire français allemand contenant les termes propres à l'exploitation, à la minéralurgie et à la minéralogie* publié par Beurard en 1809, « *Bergbaukunst* » est traduit par « l'art des exploitations » ou « l'art des mines », tandis que « *Bergwerkskunde* » correspond plus précisément à la « science des mines »<sup>7</sup>. S'il est difficile de mesurer l'incidence des propositions de Beurard sur les pratiques de la traduction, d'autres indices linguistiques témoignent clairement de la particularité que l'on entend donner à la « science des mines » au moment où le corps des Mines vient d'être créé. Ainsi, lorsque le *Journal des mines* annonce, en 1809, la parution d'une nouvelle édition du traité de Delius *Anleitung zur Bergbaukunde*, il en propose la traduction suivante : « La théorie et la pratique de la science des mines »<sup>8</sup>. » Contrairement à ce que suggère Beurard, « *Bergbaukunde* » redevient la « science des mines » et non pas « l'art des exploitations », alors même que Schreiber, en 1768, dans sa version française du traité de Delius avait traduit « *Bergbaukunde* » par la « science de l'exploitation des mines »<sup>9</sup>. Cet exemple paraît emblématique de la manière dont, au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> siècle, se développe au sein du corps des Mines un

6. Le *De re metallica* de Georg Agricola paraît en latin à Bâle, en 1556 ; il est traduit en allemand dès 1557, puis en italien en 1563. Il n'existe aucune traduction française réalisée à cette époque. Sur ce traité, on consultera : GARÇON Anne-Françoise, « Réduire la mine en science... ? Anatomie des *De re metallica* d'Agricola (1528-1556) », dans H. VÉRIN et P. DUBOURG GLATIGNY, *Réduire en art. La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2008, p. 317-335.

7. BEURARD Jean-Baptiste, *Dictionnaire français allemand contenant les termes propres à l'exploitation, à la minéralurgie et à la minéralogie*, Paris, Imprimerie de M<sup>me</sup> Huzard, 1809, p. 83-84.

8. *Journal des mines*, août 1809, vol. XXVI, n° 152, p. 160. Le périodique annonce une réédition publiée à Vienne en 1808, il s'agit vraisemblablement de la réédition de 1806. DELIUS Christoph Traugott, *Anleitung zu der Bergbaukunst, nach ihrer Theorie und Ausübung von den Grundsätzen der Berg-Kammeralwissenschaft*, Vienne, J. T. Edlen von Trattner, 1773 (rééd. 1806). La même année, le *Journal général de la littérature étrangère* annonce cette publication à la page 102. Le titre allemand est traduit de la même manière que dans le *Journal des mines*.

9. DELIUS Christoph Traugott, *Traité sur l'exploitation de la science des mines, par théorique et pratique, avec un discours sur les principes des finances, traduit en français par M. Schreiber*, Paris, Imprimerie de P.-D. Pierres, 1778, 2 vol.

attachement pour la « science des mines », que l'on peut définir comme une manière de fédérer les savoirs propres à l'ingénieur des Mines.

Ce savoir hybride qui regarde à la fois du côté de la technique et des sciences physiques (minéralogie, chimie docimastique, géologie) s'est constitué progressivement. Autour des années 1780, le métier d'inspecteur des Mines repose principalement sur des savoirs liés à la minéralogie et des savoir-faire techniques associés à l'exploitation des mines. À cette époque, les hommes des mines suivent les cours de Sage à l'hôtel de la Monnaie et acquièrent la partie technique de leurs compétences sur le terrain, auprès des directeurs des principales exploitations<sup>10</sup>. En dépit du rôle déterminant joué en France par le modèle saxon, la tradition des sciences camérales qui donne une place déterminante au droit et à l'économie dans la culture des officiers des mines des pays germaniques n'influence pas la formation des ingénieurs français ni leur pratique de l'expertise au moment de la création de leur corps<sup>11</sup>. Pendant la Révolution, la « science des mines » qui se constitue en France est un savoir supposé encourager l'exploitation des ressources minérales, elle permet d'identifier les ressources et de déterminer les meilleures conditions d'exploitation mais elle n'accorde aucune place au droit minier, ni à l'organisation des circuits commerciaux.

La défense de la « science des mines », perceptible sous la Révolution et l'Empire, accompagne le mouvement de construction et de stabilisation du corps des Mines. Elle vit le temps nécessaire pour que la science des ingénieurs se dote d'une identité propre, distincte de la science des savants. De même qu'Hélène Vérin, en observant l'art d'attaquer et de défendre les places fortes ou la construction navale, a montré l'affirmation dès le XVI<sup>e</sup> siècle d'une intelligence technique; de même qu'Antoine Picon, en étudiant le corps des Ponts et Chaussées, a établi que l'invention de l'ingénieur moderne et l'effacement de l'ingénieur artiste étaient intervenus dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la « science des mines » est le prisme qui permet d'examiner la culture des ingénieurs des Mines au tournant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle.

La Maison des mines, cadre de travail créé pour les ingénieurs des Mines en l'an II, constitue l'observatoire adéquat pour saisir les conditions sociales et intellectuelles de production et de diffusion de cette « science des mines », les usages qui en sont faits, ainsi que les évolutions qu'elle connaît

10. Anne-Françoise Garçon a bien montré le rôle de plusieurs d'entre eux, dont Koenig, directeur des exploitations minières de Poullaouen et du Huelgoat, qu'elle présente comme le « maître à penser des jeunes ingénieurs français ». GARÇON Anne-Françoise, *Entre l'État et l'usine. L'École des mines de Saint-Étienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 25.

11. VOGEL Jakob, « Les mines dans les pays germaniques et en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : Genèse et frontières d'une expertise scientifique et administrative », dans P. LABORIER *et al.*, *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011, p. 399-419.

pendant la Révolution et l'Empire. Il ne s'agit pas ici d'écrire une histoire institutionnelle du corps des Mines mais d'observer le lieu de travail des ingénieurs, de les voir à l'œuvre pour faire apparaître leurs gestes, leurs usages, pour restituer leur « culture » visible depuis la Maison des mines et mesurer finalement en quoi ce lieu a participé à la construction d'une communauté<sup>12</sup>.

Pertinent pour observer la manière dont un métier se construit, dont une culture professionnelle se met en place, ce lieu offre aussi un point de vue singulier sur l'histoire des savoirs d'État, sur leurs modes de production, de formalisation, de circulation, de discussion, sur leurs procédures de validation, etc. Il permet d'observer les pratiques administratives, leurs acteurs, leurs manières de faire, les liens qu'ils entretiennent avec d'autres administrations, avec les exploitants, avec les savants pendant cette courte période où l'on tente l'expérience de réunir en un même lieu des activités jusqu'alors séparées. La Maison des mines fait à ce titre songer aux dépôts constitués au même moment, en France, auprès de plusieurs administrations. Ainsi, aux Ponts et Chaussées, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la proximité de l'École et du corps, de la formation et de la fonction d'ingénieur crée les conditions d'un « rapprochement de l'enseignement théorique et de la pratique du chantier, elle est conforme à l'idée forte des nouveaux liens qui se tissent entre sciences, arts et métiers, entre expérience et démonstration, entre sensible et intelligible<sup>13</sup> ». Convaincu du bénéfice d'un tel rapprochement, Perronet suggère en 1786 de regrouper l'École et l'intendance des Ponts et Chaussées, projet qui se réalise lors de l'installation, rue Saint-Lazare, dans un hôtel dont le corps principal abrite l'intendance, tandis que l'École prend possession d'un bâtiment construit spécialement à son intention à côté des écuries<sup>14</sup>. La Maison des mines présente aussi quelques similitudes avec l'organisation de l'administration des travaux publics conçue en floréal an II (avril-mai 1794). L'ancien Palais-Bourbon est choisi pour accueillir l'École des travaux publics (ci-devant École des ponts et chaussées) qui doit recevoir de Mézières des caisses de livres et d'instruments scientifiques ainsi que la Commission des travaux publics. Au même moment, Lamblardie, qui a succédé à Perronet en ventôse an II (février-mars 1794), imagine, afin de rendre l'instruction plus profitable, « d'adjoindre à l'École un muséum, une galerie des modèles, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet et un laboratoire de chimie, sans oublier un atelier et une petite forge<sup>15</sup> ». La réunion de lieux de savoir et de pôles

12. JACOB Christian (dir.), *Lieux de savoir. Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007.

13. VÉRIN Hélène, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 203.

14. *Ibid.*, p. 125.

15. PICON Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne. L'École des ponts et chaussées, 1747-1851*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1992, p. 263.

administratifs dépasse l'histoire des Mines et semble caractériser plus largement des pratiques qui se mettent en place au tournant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle dans les corps des ingénieurs d'État. La particularité de ce cas tient au fait que la Maison des mines est le lieu où se constitue le corps des Mines, ce qui démultiplie les effets possibles de son impact sur l'identité collective de cette communauté.

Les influences que l'on retrouve dans l'organisation de la Maison des mines ne sont pas seulement franco-françaises. Par certains aspects, le dispositif qui y est déployé évoque aussi l'exemple allemand : celui de la *Bergakademie*, fondée à Freiberg en 1765 et qui, à partir de 1788, publie le *Bergmannisches Journal*; celui de l'École des mines fondée à Clausthal en 1764, qui dispose également d'une publication propre ; ou celui de l'École de Chemnitz en Bohême, fondée en 1770. Ces influences ne doivent guère surprendre si l'on se souvient qu'à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs personnages liés à l'exploitation des mines ont été envoyés par le Contrôle général dans l'espace germanique et, en premier lieu, en Saxe pour s'y former – ces voyages ont rapidement été suivis d'entreprises de traduction en français de travaux allemands liés à la « science des mines »<sup>16</sup>. Donata Brianta a étudié ce contexte européen propice à l'essor de la « science des mines » ; elle a appelé à conduire des études de cas pour observer de plus près le fonctionnement des académies des mines qui, en Russie, en Espagne, en Suède, en Grande-Bretagne et en France, se sont approprié le modèle allemand à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. La Maison des mines est l'une de celles qui méritent un examen attentif car si l'on y retrouve d'évidentes influences germaniques, il s'agit d'une réappropriation de ce modèle plus que d'une stricte imitation<sup>18</sup>. Outre le contexte politique, force est de constater que la localisation instaure une différence majeure avec les académies minières installées dans l'espace germanique : la Maison des mines n'est pas située sur un lieu d'exploitation – à ce titre, elle présente de grandes similitudes avec la *Bergakademie* de Berlin<sup>19</sup> –

16. LABOULAIS Isabelle, « La construction d'une "science des mines" française : un exemple de la circulation des hommes et des savoirs dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Les circulations internationales en Europe (1680-1780)*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, 2011, p.155-175.

17. BRIANTA Donata, « Education and Training in the Mining Industry, 1750-1860: European Models and the Italian Case », *Annals of Science*, vol. 57, n° 3, 2000, p. 267-300.

18. Le *Palacio de Minería* de Mexico témoigne des mêmes influences. Sa construction fut décidée en 1792 et achevée en 1811. Ce bâtiment devait recevoir le *Real Colegio Seminario de Minería*, l'école fondée par Fausto d'Elhuyar, le directeur général du corps des Mines de la Nouvelle Espagne. Entre 1792 et 1811, le *Real Seminario de Minería* fut installé dans un bâtiment religieux où l'enseignement, la recherche (four et laboratoire) ainsi que l'administration du corps étaient déjà réunis.

19. KLEIN Ursula, « Ein Bergrat, zwei Minister und sechs Lehrende. Versuche der Gründung einer Bergakademie in Berlin um 1770 », *NTM. Zeitschrift für Geschichte der Wissenschaften, Technik und Medizin*, vol. 18, n° 4, 2010, p. 437-468.

mais dans la « capitale philosophique<sup>20</sup> », elle s'insère donc dans l'une des scènes centrales de la recomposition du champ des savoirs, mais aussi au plus près des sphères de décision politique. Cette situation n'est pas anodine<sup>21</sup>. Elle place la Maison des mines au cœur des dynamiques politiques, administratives, sociales et savantes propres aux capitales culturelles.

La Maison des mines a fonctionné entre l'an II et 1814, date à laquelle ses bureaux, ses archives, ses collections sont déménagés, d'abord vers le Petit Luxembourg, puis vers l'hôtel Vendôme. Au fil de ces vingt années ce lieu a tour à tour été confié à l'Agence des mines (juillet 1794-octobre 1795), puis au Conseil (octobre 1795-novembre 1810), enfin à la Direction générale des mines. La nouvelle organisation imaginée en l'an II, a été très tôt mise en cause. En l'an VII d'abord, puis de manière plus nette encore à partir de l'an X, alors que la suppression de l'École des mines de Paris d'une part et la réforme du *Journal des mines* d'autre part font de l'articulation entre théorie et pratique une question particulièrement aiguë et amènent à reconsidérer les dispositifs imaginés en l'an II. Cette enquête s'achève en 1814, au moment où les membres du corps des Mines doivent se résoudre à quitter leurs locaux de la rue de l'Université. Dans les mois qui suivent, une nouvelle École des mines est créée à Paris, les collections minéralogiques sont déménagées, enfin, le *Journal des mines* est remplacé par les *Annales des mines*. Cette césure finale surprendra peut-être car 1810 est l'année que l'on retient le plus souvent comme celle qui marque la stabilisation du corps des Mines et la fixation de procédures de contrôle<sup>22</sup>; il paraît cependant assez éclairant d'observer ce qui se passe rue de l'Université lorsque la loi de 1810 est appliquée.

Ce lieu de savoir et de pouvoir apporte un éclairage particulier sur les dynamiques croisées qui, à cette période, mêlent les espaces scientifiques et politiques<sup>23</sup>. La Maison des mines est créée à un moment où le Comité de salut public est convaincu qu'il suffit d'apporter la pédagogie pour que les ressources soient exploitées, d'où l'importance accordée à la formation d'agents capables de répandre « la science des mines » parmi les exploitants. De là, peuvent se constituer de nouvelles positions d'autorité, savante

20. VAN DAMME Stéphane, *Paris, capitale philosophique de la Fronde à la Révolution*, Paris, Odile Jacob, 2005.

21. Sur les effets de la présence de lieux de savoir dans les capitales culturelles, on verra notamment ROMANO Antonella et VAN DAMME Stéphane, « Sciences et villes-mondes, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 55, n° 2, avril-juin 2008.

22. C'est d'ailleurs l'année 1810 que le corps des Mines a choisi de célébrer en organisant au cours de l'année 2010 plusieurs manifestations scientifiques pour commémorer les épisodes les plus prestigieux de son existence.

23. CHAPPEY Jean-Luc, « "Repenser la Terreur" par les sciences », dans M. BIARD (dir.), *Les politiques de la Terreur*, Rennes, Presses universitaires de Rennes – Société des études robespierristes, coll. « Histoire », 2008, p. 391-402.

et/ou politique. Ce dispositif crée, pour un temps au moins, les conditions permettant à un corps des Mines désireux d’asseoir son identité d’entretenir des liens forts avec les savoirs savants. Une fois cela posé, il reste à déterminer la place laissée aux savoirs mobilisés par les ingénieurs dans la prise de décision qui, à partir du Directoire revient, en dernière instance, au ministre de l’Intérieur. La question prend plus d’acuité encore lorsque le gouvernement abandonne la perspective dirigiste pour ne plus accorder à l’État qu’un rôle incitatif dans l’exploitation des ressources. À partir du Consulat, le renforcement de l’autorité du pouvoir exécutif s’accompagne d’une réorganisation de l’administration et d’un accroissement de ses prérogatives<sup>24</sup>. Le secteur des mines n’échappe pas à cette inflexion. Observer le corps des Mines pendant cette période pose certes la question de l’héritage des pratiques d’Ancien Régime mais invite aussi à comprendre comment une administration – l’Agence des mines entre la fin de l’an II et le début de l’an IV, le Conseil des mines jusqu’en 1810, et la Direction générale des Mines ensuite – trouve son espace d’action et quelle place, à l’intérieur de ce dispositif, revient aux ingénieurs. Observer de près les procédures consultatives mais plus encore les mécanismes qui, du Conseil des mines au ministère de l’Intérieur, conduisent à la prise de décision, permet de caractériser l’État administratif qui se met en place à cette période<sup>25</sup>.

Cette enquête s’inscrit dans l’étude du processus d’étatisation tout en se plaçant à une échelle qui permet d’observer comment il opère. Elle repose, pour une large part, sur le travail empirique et la description des pratiques dont il subsiste des traces dans les archives de la Maison des mines. Bruno Belhoste a récemment mis en lumière les différentes modalités de production et de circulation des documents au sein de l’administration des mines. Il identifie plusieurs pôles – l’administration centrale, l’administration locale (l’arrondissement) et l’entreprise – et propose d’observer les lieux d’arrêt, de stockage, de reformulation, de synthèse de cette documentation, de manière à mettre en lumière les cultures et les savoirs intégrés dans la routine administrative<sup>26</sup>. Dans cette recherche, ce sont les manières dont cette documentation a été traitée au sein de la Maison des mines qui ont particulièrement retenu mon attention. Les archives administratives s’avèrent fondamentales (textes de lois, lettres, instructions, mémoires, rapports, enquêtes, statistiques, cartes et plans, catalogues, dossiers de carrière), ainsi que celles qui constituent parfois davantage des documents

24. MESTRE Jean-Louis, « Le renforcement des prérogatives de l’administration sous le Consulat et l’Empire », dans *Mélanges offerts à Pierre Montane de la Roque, t. II*, Toulouse, Presses de l’Institut d’études politiques de Toulouse, 1986, p. 607-632.

25. BUTON François, *L’administration des faveurs. L’État, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

26. BELHOSTE Bruno, « Les archives des mines : un produit administratif, une source pour l’histoire », *Documents pour l’histoire des techniques*, n° 16, 2008, p. 5.



personnels pour les agents des Mines et qui, de ce fait, ne sont pas systématiquement versées dans les archives officielles. C'est le cas des carnets de voyage, quelle que soit leur forme – depuis les notes éparses jusqu'aux journaux de voyage rédigés –, mais aussi de la correspondance privée, des notes de cours, etc. Enfin, les sources imprimées, en premier lieu les publications savantes, qu'elles émanent du corps dans son ensemble, comme le *Journal des mines*, ou de certains de ses membres constituent une part essentielle du corpus. Elles permettent de saisir la circulation des savoirs sur les mines, des savoirs que l'on voit se construire, se contredire, se légitimer au cours de la Révolution et de l'Empire, des savoirs qui ont été si ce n'est produits, au moins discutés, consultés et conservés à la Maison des mines.

Si la proximité, voire la coexistence d'une école et d'une administration ne constitue pas une situation singulière, observer les fonctionnements de la « Maison d'instruction pour l'exploitation des mines » donne l'occasion de comprendre comment, à partir de l'an II, sont fabriqués dans ces locaux des savoirs propres à cette administration ; comment les espaces consacrés aux différentes collections permettent tout à la fois de conserver les résultats des travaux de l'inspection des mines et de nourrir la réflexion des agents ; enfin, comment à partir de ce lieu circule la « science des mines » par le biais de l'enseignement qui y est dispensé et du périodique qui y est produit.